

Réintégration des soignants ! (@ericrichermoz)

Les Patriotes

Victoire. La proposition de loi visant à réintégrer les personnels suspendus, le pompier soignant militaire a été adopté à 157 voix contre 137 à l'Assemblée nationale. Contre l'avis du gouvernement, contre l'avis de sa majorité qui n'est en fait qu'une minorité. C'est historique. Après plus de deux ans de lutte, notre combat paye. C'est une nouvelle victoire. Il faut poursuivre les efforts puisqu'il s'agit maintenant d'avoir les indemnisations nécessaires pour les personnels en question, les indemniser en termes de revenus, en termes de cotisations et bien sûr demander des excuses de la part des responsables de cette ignominie. La lutte paye, l'opinion est de payer. Nos combats n'ont pas été vains. Il faut continuer la lutte, continuer la résistance afin de retrouver notre liberté, l'égalité, et la dignité dans notre pays.